

# Ans infos

Périodique communal d'information • Juin 2015

n° 256



**Stéphane MOREAU,**

**BOURGEMESTRE D'ANS**

**«Deux *nouveaux projets* européens pour Ans !**

- *Un éco-quartier autour de la piscine.*
- *Un pôle touristique au Château de Waroux.*

*Pages 4 à 7*

## Mesures de circulation prévues autour du Complexe sportif F. Heine, le samedi 11 juillet.

### Route Militaire :

**Stationnement interdit :** le stationnement sera interdit de part et d'autre de la chaussée depuis le rond point Résistance jusqu'à la limite territoriale avec la commune de Juprelle, le samedi 11 juillet, entre 07.30' heures et 18.30' heures.

**Circulation interdite :** la circulation sera interdite à tout conducteur, à l'exception des véhicules de secours (police-ambulance-pompiers), véhicules RTBF, véhicules de la commune d'Ans et véhicules munis d'un laissez-passer, dans les deux sens de circulation, dans son tronçon compris entre la rue G. Reynen et la limite territoriale avec la commune de Juprelle, le samedi 11 juillet, entre 9 h 30 heures et 18.30' heures ;

**Sens unique :** la circulation sera interdite à tout conducteur dans le tronçon compris depuis le carrefour avec la rue de la Résistance jusqu'à celui avec la rue Guillaume Reynen, le samedi 11 juillet 2015, entre 9.30' heures et 18.30' heures ;

**Le BEAU VéLO de RAVeL ANS-AWANS**

**Samedi 11 juillet 2015**  
Inscriptions dès 10 h - Départ à 13h  
Rendez-vous au complexe sportif « F. Heine » Route Militaire - Alleur  
14h15 - Halte : Place du Monument à Othée

Concerts gratuits de 16h à 18 h :

AXELLERED  
Les GAUFF'

COMMUNE D'ANS  
COMMUNE D'AWANS

VIVACITÉ la une Ans sports

VENEZ VOUS DÉTENDRE DÈS 18 HEURES AUTOUR D'UN VERRE ENTRE AMIS

## Les Apéros Ansois

SOUS L'EGIDE DU BOURGMESTRE STEPHANE MOREAU ET DU COLLEGE COMMUNAL  
AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE D'ANS

RENSEIGNEMENTS:  
FRANCESCO MATTINA 0486 / 25.90.73

SAMEDI 04/07 - ANS  
PLACE MONFORT  
MIC DEL SANDO / KAUDRON

VENDREDI 28/08 - XHENDREMAEL  
PLACE VANHOVE  
LA GUINGUETTE A SOQUETTE EXPORT

SAMEDI 12/09 - ALLEUR  
PARC PHILOSOPHIQUE  
MIC DEL SANDO / JONA B

LE PREMIER VERRE DE VIN OU SOFT VOUS SERA OFFERT ENTRE 18H ET 19H30





## Le mot du Bourgmestre

# Les beaux jours sont de retour.

Et avec eux, «Cocorico», une bonne nouvelle nous est parvenue.

Et je ne résiste pas à la tentation de débiter cet éditorial par un peu de chauvinisme.

Au printemps 2014, nous avons introduit une vaste demande de subsides européens, fruit d'une réflexion intense du personnel et de vos représentants.

Et nous venons d'être informés que deux des projets ansois ont été retenus avec, à la clé, 90% de subsides! Tout bon pour le développement d'Ans sans mettre en péril les finances communales. Découvrez les deux **projets FEDER** retenus en **pages 4 à 7**.

Bien sûr, les grands projets ne sont pas les seuls à participer au développement le plus harmonieux possible d'Ans. Votre commune s'attache quotidiennement à de nombreuses tâches pour vous rendre le meilleur service, des tâches administratives à la culture en passant l'entretien des espaces publics, l'enseignement, les infrastructures sportives et j'en passe.

Et au rayon des infrastructures, Ans continue le placement d'**éclairages très économiques (p.20-21)**, au parc d'agrément d'Alleur et au hall des sports.

La **rue Laguesse (p.22)**, située à cheval sur Ans et Grâce-Hollogne est en cours de rénovation pour mieux desservir le zoning et ses entreprises.

De bonnes infrastructures permettent également l'exploit de sportifs (p.11) ou encore le développement de la culture. Et l'**agenda des manifestations culturelles** ne disparaît pas à l'approche des vacances (p.12-13).

Les manifestations familiales, festives ou commémoratives sont aussi au rendez-vous. Le **Beau Vélo de RAVeL (p.2)**, les **apéros ansois (p.2)**, le **chalet intergénérationnel** du parc Herman (p.8-9) ou encore la **journée sans voiture (p. 24)** vous divertiront durant l'été.

Durant cet été, nous penserons aussi à ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de nos libertés en août 1914 lors des commémorations de la chute du **Fort de Loncin (p.18)**.

Le printemps et l'été sont aussi une période appréciée par les abeilles. Les écoliers ansois ont découvert ce petit être si discret et pourtant indispensable à l'homme lors de la **semaine de l'abeille (p. 19)**.

Ces petits êtres, il est de notre devoir mais également de notre intérêt de les préserver au maximum, notamment en utilisant des **produits d'entretien écologiques (p.10)**.

L'été peut être l'occasion d'ajouter des **périphériques** à votre ordinateur (p.16-17).

Enfin, vous pourrez découvrir les **nouvelles des familles** en pages 14 et 15.

Bonne lecture et bonnes vacances toutes et tous.

Stéphane MOREAU,  
Bourgmestre



Éditeur responsable : Walther Herben - Administration communale d'Ans  
Esplanade de l'Hôtel communal 1 - 4430 Ans - Tél. 04 247 72 11





*Stéphane MOREAU, Bourgmestre :*

# « **Fonds Européens :** Ans accroche une troisième fois le très prisé train des **projets** subsidés à **90%!** »

**Tout qui lit Ans-Infos connaît le Fonds Européen de Développement Régional.**

Il s'agit d'un programme par lequel l'Union européenne et la Wallonie investissent des sommes importantes dans des régions moins favorisées d'Europe et de notre Région.

C'est ainsi qu'Ans avait jusqu'à présent obtenu à deux reprises de très importants subsides :

## **1. lors de la programmation 2000-2006, quatre projets avaient ainsi été retenus :**

- aménagements du Fort de Loncin,
- rénovation de la rue Maréchal Foch,
- requalification du Centre d'Alleur
- assainissement de l'ancien site houiller de la Paire Bouille.

## **2. lors de la programmation 2007-2013, sept projets ont été retenus :**

- réhabilitation du site de la Caisserie et création de son parc
- restructuration de la rue Monfort (rue + parking)
- création du parc Monfort

- réaliser des liaisons entre le RAVeL et les quartiers
- amélioration de la rue et de la place du Cimetière
- réaménagement de la Place Brignoul
- réalisation d'un parc public « des Coteaux »

Vous savez que nous nous battons pour améliorer le cadre de vie et le territoire d'Ans. Sans subsides, il est quasiment impossible de réaliser des investissements aussi importants.

En mai 2014, nous avons rentré un (très) ambitieux portefeuille de douze projets concernant tout le territoire communal dans le cadre de la **programmation 2014-2020 du FEDER.**

Nous savions que de nombreuses demandes seraient formulées à travers toute la Wallonie et l'actualité l'a confirmé puisque pas moins de 1.200 projets ont été rentrés.

En mai 2015, le **Gouvernement Wallon a finalement retenu la candidature ansoise et plus particulièrement 2 projets :**

- **Un éco-quartier autour de la piscine.**
- **Un pôle touristique au château de Waroux.**





## 1) La reconversion d'un site industriel en éco-quartier vert à Loncin

En bordure de la rue Edouard Colson, à côté de l'entrée de la nouvelle piscine communale, se trouve un ancien atelier d'entretien de poids lourds.

Site industriel partiellement pollué, sa reconversion a été pensée en adéquation avec la nouvelle destination des anciens terrains du football club de Loncin.

L'objectif est de transformer cette zone en un éco-quartier d'habitat réalisé conformément au référentiel « Quartiers durables » édité par la Wallonie pour créer une continuité

entre les maisons sises rue Edouard Colson et le hall omnisports en passant par les abords de la piscine.

**L'équipement du quartier se décline comme suit :**

- Réalisation des liaisons publiques du quartier
- Mise en place d'un système d'égouttage séparatif :
- Création d'espaces verts et d'équipements collectifs :
- Zones de stationnement auto et vélo





La maison du garde

## 2) Le développement économique et touristique du château de Waroux

Le château de Waroux n'est plus à présenter. Ses expositions et activités l'ont fait connaître à suffisance.

Les objectifs du projet sont, d'une part, de rénover des parties du château à un coût le plus faible possible pour la Commune et, d'autre part, de développer ses atouts.

Les aménagements envisagés et qui devront encore recevoir plusieurs autorisations sont de nature à rencontrer cet objectif.

Dans le cadre de travaux de rénovation du Château, il est proposé d'aménager

les dépendances et les deux pavillons du XVIII<sup>e</sup> siècle pour les affecter à l'installation d'une microbrasserie et d'infrastructures dédiée à l'horeca et à l'accueil touristique.

### LES PROJETS EN PERSPECTIVE :

A droite, en sortant du château, la « **Maison du Garde** » sera affectée de la sorte :

- au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage : conciergerie
- à l'étage : Une chambre d'hôtes de qualité supérieure

A gauche, en sortant du château, la « **Maison du Jardinier** » sera rénovée et réservée à l'Horeca avec :

- au rez-de-chaussée : Espace bar pour brasserie (située ailleurs). Réserves avec sanitaires et chambre froide.
- à l'étage : tables pour restaurant
- dans les combles : salle de réunion permettant l'extension du restaurant

**Dépendances** : implantation d'une micro-brasserie



La maison du jardinier



*Henri Huygen, Echevin du 3<sup>e</sup> Age et de la Citoyenneté :  
Le Projet intergénérationnel du PCS (Plan de cohésion sociale) est concrétisé!*

## Cet été le **Parc Herman** devient **à la mode**...

De juin à fin septembre 2015, le Plan de cohésion sociale y organisera des animations gratuites pour les enfants, leurs parents et grands-parents. Activités pour les enfants, initiation au Taïchi, à la canne défense et tournoi de pétanque seront donc proposés à différents moments de la semaine. Et, si vous avez soif, pas de problème, car à la cabane du « Pote Henri », vous y trouverez de quoi vous désaltérer et goûter à prix démocratiques. Il est à souligner que cette cabane du « Pote Henri » s'adresse à toutes et tous, avec ou sans enfant.





## Cet été, pas question de s'ennuyer, TOUS au parc Herman!

**Ans-Infos : Monsieur l'Échevin, vous nous préparez une belle surprise pour ces vacances d'été. Le parc Herman sera votre théâtre d'opérations pour un projet d'envergure, un projet intergénérationnel... ?**

**Henri HUYGEN :** En effet, comme je l'avais déjà évoqué dans un précédent article, le parc Herman est l'objet d'un projet intergénérationnel pour lequel la commune et, plus particulièrement son Plan de cohésion sociale, a reçu un subside de la Région Wallonne. Pour ce projet intitulé VADA (Ville Amie des Aînés), nous avons consulté le CCCA (Conseil communal Consultatif des Aînés) qui lui aussi souhaitait un espace intergénérationnel où les enfants pourraient jouer pendant que les parents et/ou les grands-parents se détendraient en sirotant un café, un thé ou, encore, en effectuant des exercices de remise en forme sur les quatre modules spécialement mis en place.

C'était donc mon souhait, car personnellement en tant que grand-père, j'allais jusqu'à Hout-si-plou pour bénéficier de ce type d'infrastructure, d'autres allaient jusque Tongres. Gageons que beaucoup vont rester maintenant à Ans.

**Ans-Infos : Pourriez-vous me parler de ce qui va précisément se passer dans le parc Herman cet été ?**

**Henri HUYGEN :** J'ai demandé que l'on y installe un chalet où, il y aura la possibilité d'acheter des boissons telles que du café, du thé, de l'eau plate, pétillante, de la grenadine ou de l'orangeade, mais pas d'alcool. Des goûters préemballés tels que des gaufres, des frangipanes y seront également proposés à des prix particulièrement démocratiques (1 € la boisson et 0,75 € le goûter), car la finalité de ce projet n'est évidemment pas de faire des bénéfices. Tous les mercredis, samedis et dimanches, de 14 h à 17 h, le chalet sera ouvert et géré par du personnel communal avec l'aide de volontaires. Les samedis après-midi, il y aura des animations qui seront proposées « gratuitement » aux enfants de 4 à 12 ans. Je peux déjà vous dire qu'il y aura des jeux en équipe, des bricolages, des chasses au trésor et bien d'autres choses...

Les dimanches matin, nous organiserons des initiations au Taïchi ainsi qu'en self défense (cane défense plus exactement). Encore une fois, ces activités seront gratuites pour les participants. Enfin, nous souhaitons mettre en place un « tournoi » de pétanque, car le parc est équipé de deux espaces prévus à cet effet. Aucune activité n'est actuellement programmée les mercredis, mais en fonction de la fréquentation et des éventuelles demandes du public, cela pourra encore évoluer. A noter aussi que le nombre de patrouilles de gardiens de la paix dans le Parc sera augmenté.

**Ans-Infos : Quand allez-vous débiter vos activités dans le parc ?**

**Henri HUYGEN :** En pratique, le site a été inauguré le 13 juin et les activités ont officiellement débuté le 20 juin. Elles se termineront le 30 septembre.

Le détail des activités a été distribué lors de l'inauguration, et est consultable en ligne sur le site communal. Il est également affiché dans le parc sur le chalet du PCS.

**Ans-Infos : Je vous (nous) souhaite du beau temps durant l'été, mais en cas de pluie, les activités seront-elles maintenues ?**

**Henri HUYGEN :** Mon petit doigt me dit qu'il fera beau cet été, mais il est évident qu'en cas de précipitations (forte pluie ou pluie discontinue), les animations du jour seront annulées. Je n'imagine pas une séance de taïchi sous une « drache nationale ». En cas d'annulation, cette information sera affichée le jour même sur notre chalet.

**Ans-Infos : Une dernière question, d'où vient l'appellation « La cabane du Pote Henri » ?**

**Henri HUYGEN :** En fait, cela est parti d'une boutade entre mes collaborateurs. Peu à peu, lors de nos réunions de travail, le nom du chalet est devenu la cabane du « Pote Henri ». Mais, ceci n'a guère d'importance au-delà du sympathique clin d'œil qui m'est fait. Ce qui est beaucoup plus important est de préciser que des tables à demeure permettant le pique-nique ont été aussi installées. L'une d'entre elles a été spécialement aménagée pour recevoir une personne à mobilité réduite.

**Ans-Infos : Un dernier mot Monsieur l'Échevin ?**

**Henri HUYGEN :** Si vous le permettez, je terminerai par trois vœux...

Le premier vœu concerne ce projet pilote qui, s'il devenait concluant, pourrait être implanté également en d'autres parcs de la commune. Notre Bourgmestre, Stéphane MOREAU serait positif à cet égard. Le second concerne le parking pour lequel je préconise ici celui qui jouxte la plaine de jeux dans la côte d'ANS ; et ce, afin de déranger le moins possible le voisinage. Le dernier vœu personnel concerne aussi ce magnifique parc de mon enfance, via l'idée de la création d'un espace « Beach - zone de sable » pour l'été 2016. Mais, à ce dernier propos, je ne puis rien vous promettre.

**Ans-Infos : Merci beaucoup pour cette initiative intergénérationnelle Monsieur l'Échevin.**





# Les produits d'entretien écologiques

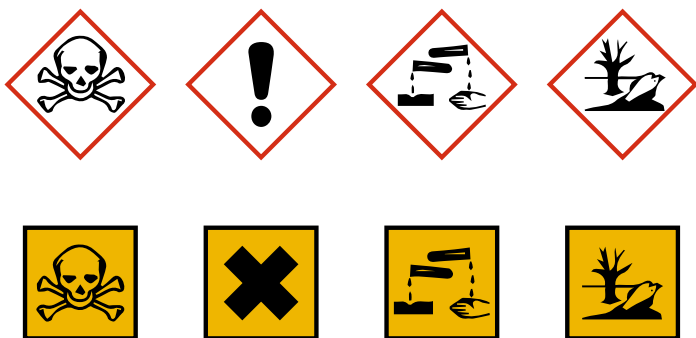
Il n'y a pas longtemps, j'ai eu l'occasion d'assister à une soirée d'information donnée par une conférencière de l'ASBL ECOCONSO au Centre culturel d'Ans concernant les polluants dans la maison. C'était aussi intéressant qu'inquiétant.

En effet, rares sont les personnes qui ont conscience de la nocivité des produits que nous utilisons tous dans nos habitations.

J'ai décidé de prolonger la réflexion en visitant le site internet de l'association (<http://www.ecoconso.be>). C'est une mine d'informations sur toutes les thématiques liées à l'environnement, à la santé et à la consommation responsable.

Les produits d'entretien ne sont pas sans danger pour la santé (composants allergisants, voire cancérigènes, tant par contact avec la peau que par inhalation des substances volatilisées dans l'air), en particulier celle des personnes fragiles et des enfants et ont un lourd impact environnemental (substances toxiques qui aboutissent dans les eaux et affectent la vie aquatique). Ils génèrent aussi beaucoup de déchets d'emballage

Dans la mesure du possible, il faut bannir les produits toxiques pour l'homme et la nature, identifiables par les pictogrammes ci-dessous



De plus, il faut savoir que la javel, le Dettol et les désinfectants d'une manière générale, sont inutiles en usage préventif. Irritants et toxiques, ils rompent l'équilibre nécessaire à notre immunité entre « bonnes » et « mauvaises » bactéries et provoquent ce que l'on prétend éviter : les bactéries dangereuses recolonisent toujours plus vite et en plus grand nombre les espaces désinfectés.

Les lingettes jetables grossissent considérablement les poubelles, sans compter qu'elles sont souvent imprégnées de produits contenant des composés toxiques. Leur bilan environnement et santé est très lourd.

## Des alternatives simples, pleines de bon sens, existent :

- aérer et ventiler la maison minimum 10 minutes par jour pour faire baisser le taux de polluants à l'intérieur de l'habitat, réduire l'humidité, le risque de moisissures et de mauvaises odeurs qui poussent à l'usage de désodorisants et autres parfums d'ambiance, très toxiques.
- choisir un produit adéquat au type de tache (par ex. alcalin pour les taches grasses, végétales, animales et acide pour le calcaire) et limiter le nombre de produits.
- toujours lire les conseils de dosage et doser le produit avec parcimonie.
- utiliser les lavettes et torchons en microfibre : très efficaces, ils permettent de doser plus faiblement les produits d'entretien, voire même de s'en passer. Résistants, ils peuvent subir jusqu'à 500 lavages
- choisir des produits à impact réduit sur l'environnement : en grands conditionnements, en emballages réutilisables et recyclables, labellisés, aux tensio-actifs d'origine végétale, sans conservateurs, colorants ou parfums

Il est aussi possible de remplacer les produits commerciaux par des alternatives écologiques simples, sans danger, efficaces et économiques :

- le vinaigre d'alcool et le jus de citron détartrent, désodorisent, assainissent.
- le bicarbonate de soude adoucit l'eau, assainit, désodorise et est également un abrasif doux.
- les cristaux de soude adoucissent l'eau, nettoient et dégraissent aussi bien les surfaces que le linge.
- le savon de Marseille et le savon noir interviennent dans l'entretien de la maison et du linge.

Utilisées seules ou en combinaison dans des recettes faciles et rapides, ces alternatives remplaceront avantageusement les produits commerciaux pour la lessive, l'entretien des sols et des surfaces, le récurant sanitaire, le nettoyeur pour les toilettes...

Thierry Coenen  
Conseiller communal

# Mérites sportifs 2015 : appel à candidature



Chaque année, l'Echevinat des sports met un point d'honneur à saluer le travail des sportifs et des responsables de clubs pour leurs performances et leurs actions au service du Sport. L'attribution des mérites sportifs par la Commune d'Ans a pour but de favoriser les performances sportives et de mettre en exergue le dynamisme du monde associatif et sportif de la Commune.

## Le coup de coeur du public

Pour l'attribution du prix ou de la récompense précités, il sera tenu compte de la période couvrant la saison sportive qui précède ou de la saison en cours.

Le prix des comités récompense une existence vouée au sport ou à sa promotion. Le prix peut être décerné à un bénévole ou un groupement de bénévoles, un comité tout entier, un entraîneur, un dirigeant, ayant contribué au développement de la pratique sportive. Le « coup de cœur du public » sera désigné au cours de la réception officielle instituée par l'article 12. Pourront prendre part au vote, l'ensemble des personnes invitées à se prononcer.

Les candidats doivent être domiciliés sur le territoire communal.

Les candidatures ne sont pas limitatives et devront préciser :

Nom et prénom du candidat ou la dénomination du club ou du groupement.

Date de naissance, domicile, la discipline pratiquée, le club avec nom et adresse du Président ou du Correspondant qualifié - en fait un curriculum vitae sportif du candidat - .

Une relation détaillée des faits qui justifient la candidature (articles de presse, énoncé de résultats, titre(s) remporté(s), activités(s) significative(s) pour la promotion du sport, etc.

Le dépôt des candidatures doit se faire auprès de l'Echevinat des sports c/o Marianne Grella (Esplanade de l'Hôtel communal, 1 - 4430 ANS- tél. : 04/247.74.90 ou 04/247.74.91- courriel : marianne.grella@ans-commune.be ou jeremy.delvaux@ans-commune.be) pour le jeudi 20 août 2015 (date limite).

## Les mérites sportifs suivants seront attribués chaque année :

- Le mérite sportif individuel féminin
- Le mérite sportif individuel masculin
- Le mérite sportif collectif féminin
- Le mérite sportif collectif masculin
- Le mérite sportif espoir féminin (- de 18 ans)
- Le mérite sportif espoir masculin (- de 18 ans)
- Le prix de l'éthique sportive
- Le « prix des comités » (ou du bénévolat)





*Thomas Cialone, Premier Echevin en charge de la Culture et du Patrimoine, Président du Centre culturel présente :*

# Les Estivales de Waroux

## Garden Royale

Dimanche 2 août, de 13h 00 à 23h 00

Un château prestigieux, une entrée gratuite et des dj's fabuleux pour une après-midi de fête

Depuis 2007, les GARDENS ROYALES au Château de Waroux sont devenues des rendez-vous incontournables de l'été dans l'agenda culturel liégeois. Le premier dimanche d'août, des milliers de personnes font la fête sous le soleil dans une ambiance décontractée et très « royale »

[www.gardenroyale.be](http://www.gardenroyale.be)



## Congo RDC, de 1810 à nos jours : 200 ans d'histoire

Du 20 août au 31 octobre 2015

La République Démocratique du Congo comme vous ne l'avez jamais vue

Depuis 1855, cette histoire congolaise est étroitement liée à la Belgique. Elle reste pourtant largement méconnue et un des buts avoués de l'exposition est d'ailleurs d'apprendre à la population belge, la culture et la vie quotidienne au Congo à travers un voyage original...agrémenté notamment de costumes traditionnels, masques anciens et la reconstitution grandeur nature d'une hutte indigène.

Une exposition déjà accueillie à Bruxelles, Liège,... qui passe par Ans avant d'aller à Lille et ailleurs.

PAF : 8€ - 7€ (Etudiants - Seniors - Groupe de + de 15 pers.)  
4€ (Enfants - de 12 ans) - 2€ (groupe scolaire)



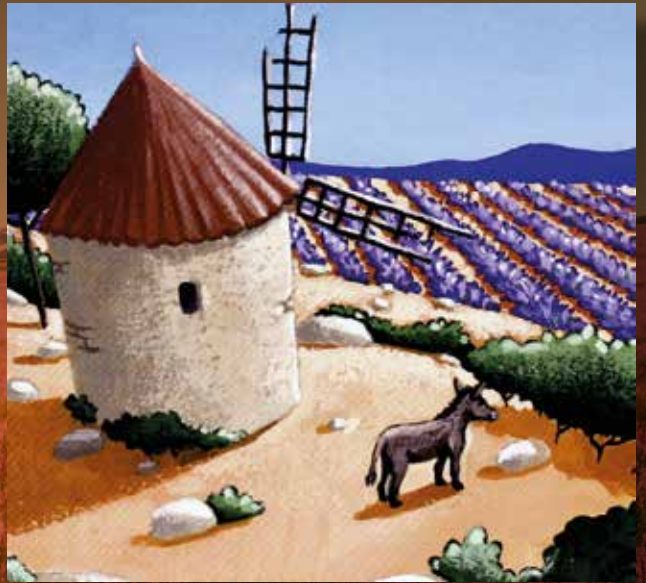
# Théâtre au Château

Jeudi 27 août à 20h 00

Les Lettres de mon moulin

Un spectacle familial, sous le soleil provençal d'Alphonse Daudet (représentation à l'intérieur du château) PAF : 10€

Réservation indispensable au 04/247.72.74  
ou par mail : franck.bernard@ans-commune.be



## Une **toile** sous les étoiles

Samedi 29 août 2015, 21 h 30

Cinéma en plein air « Paddington »

De Paul King. Ourson péruvien qui débarque à Londres en quête d'une famille, Paddington s'avère vite un ourson catastrophe. Une comédie familiale pleine d'humour (95 min) qui sera projetée dans le cadre idyllique du parc du château de Waroux. SPECTACLE GRATUIT

## Connaissance des **artistes ansois**

Du 6 au 8 novembre 2015 - Appel  
aux candidats

APPEL AUX ARTISTES ANSOIS Du vendredi 6 au dimanche 8 novembre, au Château de Waroux. Vous êtes artistes, artisans ansois, vous souhaitez exposer ? Contactez l'Echevinat de la Culture au 04 247 72 73



## NAISSANCES

CANICATTI Giulia	15/04/2015	TARAVELLA Clément	25/04/2015	RIXHON MARCHAL Aurèle	11/05/2015	ZHU Léo	21/04/2015
SABAN Elfida	10/04/2015	TILMAN Luna	30/04/2015	HBIL Sara	9/05/2015	MARINO Léo	14/05/2015
AKESSOUR Nacer	21/04/2015	STANA Issa	30/04/2015	SINGH Armaan	15/05/2015	DAHOU Anissa	19/05/2015
TEZEL Seymen	28/04/2015	AJAJA Sofia	2/05/2015	TATON Thiméo	12/05/2015	RIGALI-PICARD Lola	20/05/2015
FRANCESCHINI Sophia	13/04/2015	LANDO MANGANG Méora	5/05/2015	ÛNŞAL Ayse	13/05/2015	VOS Milo	26/05/2015
WIETKIN Nathan	28/04/2015	JACQUES Jérôme	6/05/2015	DETAILLE Gabriel	15/05/2015		
EL KAASS Samih	27/04/2015	EL KHALOUI Rania	8/05/2015	CERRI Giulia	7/05/2015		



## MARIAGES

M LEROUX Arnaud & M <sup>me</sup> CORBIN Gwenaëlle	02/05/2015	M WATHIEU Pierre & M <sup>me</sup> MANISCALCO Antonella	30/05/2015
M STELET Antoine & M <sup>me</sup> AZZOLINA Vincenza	02/05/2015	M NEUVILLE Cédric & M <sup>me</sup> SEÏEN Sandrine	30/05/2015
M VAN INGELGOM François & M <sup>me</sup> NIKOU Céline	02/05/2015	M WEICKMANS Francis & M <sup>me</sup> VRYDAGS Aurélie	06/06/2015
M <sup>me</sup> VAN MOER Florence & M <sup>me</sup> WYSLANSKYI Sophie	09/05/2015	M DIAZ DELMIRO John & AGRO Laura	06/06/2015
M DIDIER Gérald & M <sup>me</sup> LORIA Vanessa	16/05/2015	M BARBIER Alain & M <sup>me</sup> GALLOY Joëlle	06/06/2015

## DÉCÈS

POSKIN Joseph, 4/02/37 - 2/04/15	Ans	VALKENERS Jean Marie, 12/09/57 - 11/05/15	Alleur	LIBERT Clotilde, 8/12/25 - 21/05/15	Loncin
MASSAU Joseph, 2/07/21 - 26/04/15	Ans	AGAUGÉ Yvette, 19/03/33 - 13/05/15	Ans	BUNGENEERS Armand, 4/10/32 - 22/05/15	Ans
DENGIS Berthe, 14/03/25 - 30/04/15	Loncin	GEELEN Willy, 29/11/32 - 13/05/15	Ans	COULÉ Jean-Claude, 5/09/42 - 22/05/15	Loncin
VAN GROOTEL Maria, 9/11/34 - 30/04/15	Xhendremael	MAKA Rodolphe, 15/06/62 - 13/05/15	Ans	PIROTTE Albert, 14/04/38 - 23/05/15	Alleur
VAES Jean Pierre, 19/09/31 - 2/05/15	Alleur	PIERRE Liliane, 11/06/29 - 13/05/15	Alleur	CARPENTIER Didier, 5/04/65 - 25/05/15	Alleur
PIROTON Philippe, 19/11/59 - 3/05/15	Alleur	STEEN Mathieu, 20/08/18 - 13/05/15	Alleur	CANNATA Grazia, 26/09/25 - 27/05/15	Ans
WENKIN Victorien, 17/01/27 - 3/05/15	Alleur	de LERA PEREZ Manuel, 9/12/27 - 14/05/15	Ans	GMELCH Barbara, 30/08/26 - 29/05/15	Ans
SERVAIS Jeanne, 3/07/21 - 4/05/15	Ans	KERKHOF Clément, 19/10/33 - 14/05/15	Loncin	FARINA Nicola, 17/11/48 - 2/06/15	Ans
COKAIKO Marie-Anne, 15/05/50 - 6/05/15	Alleur	LOUETTE Marie Jeanne, 28/09/27 - 15/05/15	Alleur	HANSON Marguerite, 21/11/26 - 2/06/15	Ans
VAN BOECKEL José, 23/06/55 - 6/05/15	Alleur	PEREY Jean Marie, 31/07/20 - 15/05/15	Ans	THEUNIS Simonne, 13/12/31 - 2/06/15	Alleur
AMANE Mohammed, 00/00/1934 - 7/05/15	Ans	VAN LANGEVELD Théodora, 2/01/26 - 15/05/15	Ans	WEINQUIN Simone, 5/08/29 - 2/06/15	Alleur
DAEMEN Marie-José, 10/07/35 - 7/05/15	Ans	ZALLOT Daniel, 26/12/58 - 15/05/15	Xhendremael	ABATE Alfonso, 27/03/22 - 3/06/15	Ans
HALMANS Louis, 26/04/60 - 7/05/15	Ans	BAWIN René, 4/01/33 - 16/05/15	Ans	DESSART François, 29/01/22 - 3/06/15	Ans
ROUSSEAU Isabelle, 24/11/73 - 7/05/15	Ans	HELDENBERGH Christophe, 6/02/71 - 17/05/15	Alleur	KOOPMANSCH Marie, 25/06/35 - 6/06/15	Loncin
BEDET Rolande, 4/04/20 - 8/05/15	Loncin	VANHOENACKER Serge, 4/01/62 - 20/05/15	Ans		

## Noces d'or et 4 générations pour la famille Panza-Chiappetta.

Le Président du Conseil, Francy Dupont avait tenu à féliciter chaleureusement Salvatore et Sérafina et évoquer ce 10 janvier 1965 où ils échangèrent leurs consentements à Rose (Italie). Cinquante années plus tard, entourés de leurs enfants, petits-enfants et de leur arrière petite fille, ils ont aussi le privilège de fêter 4 générations à leur domicile de la rue des Français.



## Réception pour trois couples au Centre administratif

Ce samedi 9 mai, le Bourgmestre Stéphane Moreau avait le plaisir d'accueillir et de mettre à l'honneur les époux VERHELLE-MARZIANI, BACKES-PROSSE et KAIRIS-TIJSKENS.

Il faut admettre qu'au vu de l'évolution qui caractérise aujourd'hui la famille, fêter 50 années de vie commune représente un événement exceptionnel.

Lors de cette cérémonie, l'année 1965 a été largement évoquée ainsi que les carrières professionnelles de nos jubilaires. Parents et grands-parents à plusieurs reprises, c'est aussi avec beaucoup d'émotion qu'ils jettent en ce jour particulier un regard sur un demi-siècle de vie commune.

Après les traditionnels discours, les félicitations du Palais et du Conseil communal notre « Mayeur » remettait à ces trois couples sympathiques les cadeaux de circonstance avant de leur donner rendez-vous dans dix ans pour des noces de diamant. La cérémonie s'achevait dans la bonne humeur par le verre de l'amitié.



## Trois couples à l'honneur le 6 juin.

C'est à notre Bourgmestre Stéphane Moreau qu'échut le plaisir d'accueillir les époux RAUCY-CHAMPENOIS, BARTHOLOME-DE GRAUWE et MARECHAL-DUPONT. Trois couples réunis pour se remémorer en compagnie de leurs proches, juillet 1965 où ils se promettaient de parcourir le même chemin. Les évocations de carrières professionnelles bien remplies et de quelques anecdotes plus personnelles ont su donner à la fête de ce jour une convivialité de bon aloi.

C'est donc dans la bonne humeur que nos jubilaires ont reçus, félicitations et cadeaux de circonstance de la part de Ediles, avant de prendre le verre de l'amitié qui clôturait la cérémonie.



## Ce 22 mai noces d'or au domicile ...

Des époux RICATTI-RACAGIELLO célébrées par le Président du Conseil, Francy Dupont.

Le 22 mai 1965, c'est sous le soleil de l'Italie méridionale à Bitonto (Bari) que nos jubilaires se sont dit « si ». Emigrés en Belgique, pour raisons économiques à l'instar de nombreux compatriotes, ils y ont travaillé durement en élevant leurs enfants. Nono et Nona à 7 reprises, ils profitent de leur retraite et ont vécu avec beaucoup d'émotion ce beau vendredi où le soleil de Belgique était de la partie.





*Robert Grosch : Échevin des Nouvelles Technologies*

## « La rubrique branchée ! »

Après de judicieux conseils relatifs à l'acquisition d'un nouveau pc ainsi que les logiciels à acquérir afin d'exploiter celui-ci au mieux, cette fiche numéro 3 s'oriente vers le choix des périphériques... Mais de quoi s'agit-il ? Réponses dans les lignes qui suivent...

### Les périphériques

Remarque préalable : le contenu de cette fiche est volontairement orienté vers le monde Microsoft Windows, car de nos jours, l'utilisation de ce système d'exploitation (SE ou OS) est largement plus répandue que celle de « Mac » ou du monde libre de Linux.

Vous voilà à présent paré d'un magnifique ordinateur, trônant fièrement sur votre bureau, vos logiciels principaux sont installés... oui mais... que faire des beaux documents rédigés avec mon traitement de texte ? Comment numériser une photo de l'album de mon enfance ? Afin d'effectuer toutes ces tâches, il est nécessaire

de brancher des périphériques sur votre ordinateur.

#### 1. Périphériques ?

##### De quoi peut-il bien s'agir ?

« Un périphérique est un matériel informatique connecté à un ordinateur via l'une de ses interfaces entrées-sorties. Ce sont des composants externes à l'unité centrale qui lui ajoutent des fonctionnalités », mais si je continue à recopier le dictionnaire, ça va finir par se sentir...

En gros, les interfaces entrées-sorties sont les différents « trous » que vous observez pour la plupart, au dos de votre ordinateur ou sur les côtés (si vous possédez un pc portable).

Chacun de ces « trous » que nous allons appeler « prises » est destiné à un usage précis. Chacun à sa fonction et sert à raccorder un matériel spécifique. En effet, un écran ne peut se brancher dans un port USB par exemple.

#### 2. Quels sont ces matériels spécifiques ici nommés « périphériques » ?

Il existe 3 types différents de périphériques :

- Les périphériques d'entrée : ils servent à fournir des informations au système informatique, tels que : clavier, souris, lecteur de CD et de DVD, scanner, micro, webcam, manette de jeu, appareil photo, caméscope numériques, ... ;
- Les périphériques de sortie : ils servent à sortir des informations du système informatique : moniteur (écran), imprimante, haut-parleurs, ...
- Les périphériques mixtes (d'entrées-sorties) : ils font les deux (modem, graveur cd/dvd, clé usb, disque dur externe, ...).

Il est à remarquer que certains de ces périphériques sont déjà installés sur votre pc dès son acquisition. C'est le cas pour le lecteur de cd ou de dvd, ... à la fin de ce



document, vous trouverez une liste non exhaustive des périphériques raccordables sur votre ordinateur.

### 3. C'est bien joli, mais comment faire pour raccorder mon imprimante sur mon ordinateur, comment puis-je récupérer les images de mon appareil photo, ... ?

En sortant l'imprimante flambant neuve de sa jolie boîte, vous remarquez vite que le carton ne contient pas que l'imprimante : s'y trouvent aussi une flopée de documents techniques, des câbles, un mode d'emploi pour l'installation et, généralement un CD d'installation.

La première étape qui est loin d'être anodine consiste à lire le document d'installation qui regorge souvent d'une foule de subtilités même si, la plupart du temps, l'installation des périphériques se déroule de la même manière.

1. On place le CD d'installation dans le lecteur CD du pc.
2. Aussitôt fait, un « programme d'installation » apparaît sur votre écran. Il vous demande quelques informations préalables ; ce sont des indications nécessaires pour l'installation de votre futur périphérique.
3. Suivez les instructions indiquées sur votre écran ; il vous sera alors demandé de brancher votre nouveau matériel au PC, généralement via le port USB.
4. Voilà, c'est terminé. Il ne vous reste plus qu'à utiliser votre nouvelle imprimante.

Il est vrai également que certains matériels requièrent des logiciels / drivers (programmes / pilote de périphérique) supplémentaires pour pouvoir fonctionner correctement. Le but ici n'étant pas de vous fournir la marche à suivre pour installer tous les matériels présents sur le marché mais bien de vous expliquer « comment vous en sortir comme un grand ».

Pour d'autres explications, vous pouvez également vous rendre sur le site web du constructeur de votre périphérique. Généralement, ces sites fourmillent d'infos explicatives et disposent d'un forum pour poser vos questions (la plupart du temps en anglais).

### 4. Les périphériques d'entrée

- **Le clavier** : Permet d'écrire ou d'encoder les informations.
- **La souris** : La souris est un périphérique de pointage servant à déplacer un curseur sur l'écran et permettant de sélectionner, déplacer, manipuler des objets grâce à des boutons.
- **Le scanner** : Permet l'acquisition d'images, de textes.

- **Le micro** : Permet de capter une source sonore.
- **La webcam** : Permet de capter une source animée vers l'ordinateur.
- **La manette de jeux** : C'est un dispositif chargé de transmettre les actions d'un joueur au système.
- **L'appareil photo et le caméscope** : Images ou vidéos prises, ils permettent d'envoyer données vers le système informatique pour être visionnées ou stockées.
- On notera aussi entre autres exemples : le stylo optique, le lecteur de code barre, ...

### 5. Les périphériques de sortie

- **L'écran** (ou moniteur) est le support sur lequel les informations sont affichées
- **L'imprimante** permet de faire sortir sur du papier des données de l'ordinateur.
- **Le haut-parleur** est un appareil qui transforme des courants électriques (détectés par un récepteur et amplifiés par un amplificateur), en ondes sonores de manière à permettre l'écoute.
- **Le vidéoprojecteur** est un appareil de projection conçu pour reproduire une source vidéo dite vidéogramme ou informatique, sur un écran séparé ou sur une surface murale blanche.
- **La table traçante ou le traceur ou plotter** est un périphérique d'impression informatique pour les impressions graphiques en mode trait.

### 6. Les périphériques d'entrée et de sortie

- **Le lecteur de CD-ROM (ou DVD ROM)** permet de stocker des données (photos, films, documents, ...) sur un cd ou dvd ainsi que de les lire.
- **Le modem (Modulateur-Démodulateur)** n'est autre qu'un périphérique utilisé pour transférer des informations entre plusieurs ordinateurs via les lignes téléphoniques. Le modem convertit en analogique l'information binaire provenant de l'ordinateur. Il envoie ensuite ce nouveau code dans la ligne téléphonique. C'est un convertisseur analogique/numérique et inversement.
- **La carte son** permet d'acquérir les sons extérieurs ou de restituer les sons venant de l'ordinateur
- **La carte réseau** permet de se connecter sur un réseau (réseau interne : Intranet, réseau externe : Internet). Émission et réception du signal réseau
- **La Clé USB (Universal Serial Bus)** permet de lire et d'enregistrer des données informatiques.
- **Le disque dur externe** permet de lire et d'enregistrer des données informatiques.

Voilà donc un peu de « matière » à vous mettre sous la dent jusqu'à notre prochaine fiche ! Nous y aborderons la manière de faire des achats en ligne et tout ce qui en découle (comme l'utilisation de la carte bancaire pour ce faire.)

**A très vite !**





# Fort de Loncin, cérémonies du 15 août

Le 15 août ; date de l'explosion du fort, auront lieu comme chaque année, les cérémonies d'hommage à la garnison de la nécropole nationale du fort de Loncin, qui faut-il le rappeler, abrite encore aujourd'hui les dépouilles de 350 militaires de la garnison.

La cérémonie débutera au grand monument à 16 h, où après les discours de circonstance, aura lieu le dépôt des gerbes.

Après un arrêt au monument érigé à la mémoire de l'équipage de l'avion britannique qui s'écrasa à cet endroit le 4 juillet 1943, l'assemblée se rendra ensuite en cortège dans le fort où la flamme du souvenir sera ravivée par les membres d'une famille d'un soldat du fort. Enfin, après le tir du canon, une messe, chantée en wallon par la chorale des «Valeureux liégeois» sera célébrée à 17 h 30, dans les fossés du fort.

**Invitation cordiale à tous.**



# Semaine de l'abeille

## pour les citoyens

## et dans les écoles à Ans :

# un beau succès



La semaine de sensibilisation à l'abeille a été organisée dans le but de permettre une rencontre entre les citoyens et le monde des pollinisateurs. Qu'elles soient sauvages ou domestiques, les abeilles et leur monde de vie fascinant auront séduit petits et grands au travers de diverses activités.

La semaine a démarré avec un car de 50 personnes prêtes à découvrir le Musée de l'abeille de Tilff et l'espace naturel du Terril du Gosson à Saint-Nicolas en (très bonne) compagnie d'un guide nature et apiculteur. En milieu de semaine, une conférence d'un apiculteur passionné, Monsieur Brick, responsable des cours au domaine de Wégimont permettait de découvrir ce monde passionnant d'une façon plus reposante.

Toute la semaine, des élèves de 12 classes de nos écoles ont pu participer aux ateliers proposés par l'asbl « Découverte et

Environnement » à la Salle Simenon de l'école Meukens : découvertes au binoculaire, reconstitution de fleurs, atelier des senteurs, découverte de la ruche... Toucher, voir, sentir, explorer : un programme qui a ravi les élèves.

Pendant ce temps, le concours de posters battait son plein dans les classes. La consigne : un poster sur le thème des abeilles, de l'apiculture, de la ruche et du miel avec deux prix à la clé : deux ruches pédagogiques à découvrir en classe pour les gagnants de la catégorie des grands et celle des petits et des DVD de « C'est pas sorcier » pour tous les autres ! Au total, vingt-huit posters ont été rentrés au service environnement, tous plus beaux les uns que les autres avec un message d'espoir en faveur des abeilles. Ils se sont investis : des couleurs, des fleurs, de l'imagination, de la réflexion, de l'audace (il y a même une ruche en 3 dimensions), des petits yeux qui roulent, des ailes qui tournent, des abeilles avec des têtes d'écolier... bref, de quoi transformer les murs de l'administration communale. Merci aux enseignants pour leur créativité et leur investissement et félicitations aux gagnants !



Réalisé par la classe de 3<sup>e</sup> maternelle de Madame Nicole Heuse à l'école de Loncin



Poster réalisé par la classe de 2<sup>e</sup> primaire de Madame Florence Francois à l'école H.Lonay



Assemblage de l'ensemble des œuvres

*Grégory Philippin, Echevin des Travaux et de l'Energie,  
Robert Grosch, Echevin des Energie renouvelables : «Et la lumière fût...»*

## La **commune investit** dans son réseau d'**éclairage public**...



### La chasse aux gaspillages est lancée ...

La lumière fait incontestablement partie de notre monde moderne. Elément urbanistique par excellence, elle ajoute un sentiment de bien-être et de sécurité dans nos villes et dans nos parcs. Malheureusement, éclairer coûte de l'énergie et par conséquent de l'argent. Depuis plusieurs années, mon département «Energie» a pour ambition de faire diminuer la consommation d'électricité tant au niveau des bâtiments administratifs que de l'éclairage public afin de préserver autant que possible notre environnement. Si diverses initiatives ont déjà eu lieu en matière d'isolation (nouveaux châssis), installation de panneaux photovoltaïques, mais aussi en ce qui concerne la gestion de l'éclairage au sens large, la commune d'Ans investit dans l'éclairage du parc de la rue de la Résistance et du Hall des Sports.

### Parc d'agrément d'Alleur

#### Les luminaires vont être changés...

En pratique, l'objectif est de rendre le site du Parc d'agrément d'Alleur moins énergivore. En effet, une étude de l'ensemble de l'éclairage public de la commune a démontré un point rouge à ce propos, les luminaires installés à cet endroit étant d'une vieille génération...

#### Comment réduire la consommation du site ?

Actuellement, 12 luminaires de 1000W et 3 de 400W sont en place. Nous allons les remplacer respectivement par des luminaires LED de 144W et 32 W, tout en améliorant la visibilité. De plus un dimming sera prévu ce qui signifie qu'en fonction du moment de la journée, le flux lumineux sera plus ou moins important. Par exemple, jusqu'à 22 heures, ce sera 100% du flux lumineux qui sera garanti mais de 00h à 5h, la puissance sera diminuée de moitié afin d'économiser de l'énergie.

### Quel est le bilan ?

- Le coût global s'élève à 20.000 euros dont plus de la moitié est supportée par RESA dans le cadre de l'obligation de service public visant à aider les communes à réaliser des économies d'énergie.
- La consommation actuelle est de plus de 65.000 kWh/an et passera à 8400 kWh/an soit une diminution de pratiquement 90 % et une économie de plus de 56.000 kWh/an (l'équivalent de la consommation électrique de 17 ménages ! ), soit de l'ordre de 10.000 euros d'économie annuelle. Ce projet sera donc amorti en 1 an.
- En terme de CO<sub>2</sub>, c'est près de 17.000 kg de CO<sub>2</sub> économisé annuellement (l'équivalent de 150.000 km effectués en voiture (4.5 l/100km).

Début des travaux dans le courant du mois de juin. Le même type d'analyse est prévu pour l'ensemble des parcs ansois...

## Hall des Sports Henri Germis ...

### De nouveaux éclairages pour les mêmes raisons ...

Le hall des sports fut construit en 1982. A cette époque, on ne se préoccupait pas des contraintes énergétiques. Une consom-

mation élevée combinée à un éclairage vieillissant, nous ont naturellement amené à réfléchir au remplacement des luminaires de l'ensemble du Hall des Sports, y compris vestiaires, tribunes et cafétéria.

De nombreux clubs sportifs et écoles s'entraînent quotidiennement dans ces installations et il est impératif de leur fournir des infrastructures confortables mais aussi respectueuses de l'environnement.

### Quel procédé va être utilisé pour réduire ces consommations ?

L'entièreté des luminaires va être remplacée par des LED. Ce qui implique des changements profonds des circuits électriques et le remplacement de toutes les armatures. De plus, nous allons isoler électriquement de nombreuses zones afin de les rendre indépendantes. Il ne sera donc plus nécessaire d'allumer tout un espace pour éclairer seulement une zone. De nombreux détecteurs (de présence et crépusculaire) seront également placés afin d'éclairer uniquement si la luminosité naturelle devenait insuffisante.

### Quel est le bilan ?

- Le coût global est de l'ordre de 60.000 euros mais nous avons obtenu un subside exceptionnel de l'ordre de 30.000 Euros.
- La consommation actuelle est de l'ordre de 170.000 kwh/an et nous pensons la



diminuer à moins de 50.000 kWh/an, soit plus de 15.000 Euros d'économie annuelle et donc un retour sur investissement estimé à 2 ans.

- En termes de CO<sub>2</sub>, cela représente près de 40 tonnes de CO<sub>2</sub> économisé annuellement, l'équivalent de 800 allers-retours Paris-Londres en avion.

Début des travaux fin juin et fin de ceux-ci pour la réouverture du Hall des Sports à savoir le 5 juillet.



*Grégory Philippin, Echevin des Travaux :*

## « La rue de l'Aguesse, bientôt une épine hors du pied ... »

Construite il y a moins de 10 ans à l'initiative de la SPI+, la rue de l'Aguesse avait pour objectif de relier les zonings de Grâce-Hollogne et de Bonne Fortune à Ans. Or cet axe, d'une certaine manière, été victime de son succès et de l'augmentation du charroi, notamment des poids lourds, au cours de ces dernières années. L'état de cette route s'était ainsi, au fil du temps, dégradé de manière significative et le mot est faible.

Cette rue est à cheval sur Grâce-Hollogne et Ans, et de surcroît gérée par la SPI+, aussi il fallait que les 3 intervenants trouvent

une solution budgétaire au financement de la reconstruction de la route...

C'est ainsi que la Spi+ a sollicité auprès de la Région wallonne, un subside permettant le lancement des travaux.

Comme l'explique l'Echevin des Travaux ansois Grégory Philippin, le montant total de la rénovation de cette route est de 935.250 € tvac subsidiés à concurrence de 748.200 € par la Région wallonne, le solde étant réparti entre les communes d'Ans, Grâce-Hollogne et la Spi+. Dans ce projet, la part de la commune d'Ans sera de 62 350 €.





Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance

## « L'école est finie, **place aux jeux!** »

La 21<sup>e</sup> édition des jeux de l'école, organisée sur le site de la Plaine des Sports sis rue Gilles Magnée à Ans, s'est déroulée les matinées des 22, 23 et 24 juin 2015. Ces jeux, initiés par Messieurs Fernand GINGOUX et Philippe DALLEMAGNE et soutenus actuellement par Madame Nathalie DUBOIS, Echevine de l'Instruction publique, permettent à la Commune d'Ans de solutionner la problématique des « jours blancs » rencontrés aussi par l'enseignement primaire tout en répondant au besoin de nos jeunes de se dépenser.

Situés entre la fin des examens et le début des vacances scolaires, les « jours blancs » sont des journées durant lesquelles se tiennent notamment les conseils de classes mais pendant lesquelles nos écoles ansoises se doivent d'accueillir et d'encadrer leurs élèves.

Durant ces jeux de l'école, l'ensemble des classes de nos écoles primaires communales, divisées en équipes de 4 à 6 élèves, se sont affrontées dans des disciplines sportives mais aussi ludiques et variées telles que l'unihockey, le tennis, le football, le basketball, des courses relais, le frisbee, le lancer du poids... L'ensemble des maîtres spéciaux ont encadré cette activité en encourageant l'ensemble des jeunes participants à faire preuve de fair-play et à respecter leurs adversaires durant les douze épreuves.

L'objectif prioritaire de ces journées visait la promotion du sport scolaire c'est-à-dire permettre à toutes et tous de découvrir et de s'initier à une palette de sports différents. Durant les jeux de l'école, tous les enfants participent et s'amuse énormément. Il s'agit donc pour le Pouvoir Organisateur ansois de remplir et ce, de manière pionnière, une véritable mission de service public, qui vise l'éducation par le biais du sport.

A l'issue de cette compétition, le Collège communal a souhaité primer les participants, en offrant une récompense aux trois premières équipes de chaque année scolaire. De plus, chaque équipe lauréate s'est vue remettre une coupe. Par ailleurs, ledit Collège a également voulu féliciter l'équipe s'étant montrée la plus fair-play via la remise d'un trophée spécifique.

Cette remise des prix s'est déroulée le jeudi 25 juin 2015 en présence de l'ensemble du personnel enseignant à l'issue de la finale d'un tournoi de mini-foot destiné aux élèves de 6<sup>e</sup> année primaire.

L'année scolaire 2014-2015 est maintenant terminée. Place aux vacances d'été bien méritées et réparatrices, que Madame l'Echevine, au nom du Collège communal, vous souhaite excellentes et ensoleillées!

Plus de 2000 élèves à l'impression et à l'école pour dans une semaine.

Renseignements : Echevinat de l'Instruction publique  
Tél: 04/247 73 32  
www.ans-commune.be

Enseignement Fondamental

Henri Lonoy - Fernand Meukens - Pierre Perret 1 et 2 - Loncin - Tilleul - Alleur

**L'enseignement communal ansois maternel et primaire**  
7 écoles - 10 implantations

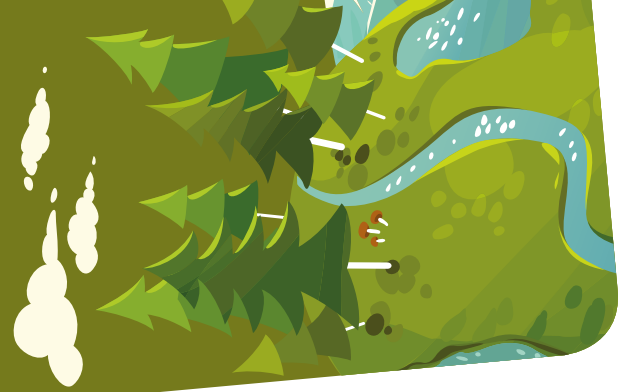
- Foot-études et multisports 04/247 73 64 - 04/247 73 69
- Immersion en néerlandais 04/247 02 57 - 04/247 73 79
- Immersion en anglais 04/247 73 79

Inscriptions de 17h00 à 19h00

- Jeudi 2 juillet 2015 • Jeudi 6 août 2015
- Mercredi 26 août 2015 • Jeudi 27 août 2015 • Vendredi 28 août 2015
- Toute l'année sur rendez-vous.

✓ Solidarité  
✓ Liberté  
✓ Tolérance  
✓ Progrès  
✓ Sens de l'effort  
✓ Respect des convictions philosophiques de chacun

# Journée sans voiture



## Concours d'affiches

La prochaine édition de la Journée sans voiture organisée à l'initiative de Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans, se déroulera le dimanche 20 septembre 2015.

Dans ce cadre, un concours d'affiche est organisé comme chaque année. L'affiche gagnante sera utilisée pour illustrer l'édition 2016. Des chèques commerces à valoir dans une cinquantaine de commerces ansois sont à la clé pour les participants.

Laissez place à votre créativité et inscrivez-vous dès maintenant à ce concours.

La seule exigence est le format en l'occurrence un A3, avec ou sans couleurs en fonction de votre créativité.

Les inscriptions au concours doivent se faire par le biais du formulaire ci-dessous au plus tard pour le 7 septembre auprès du service des Affaires économiques. Le règlement complet de ce concours y est également disponible sur simple demande.

Les œuvres devront être déposées au même endroit pour le 7 septembre au plus tard.

Tel : 04/247.72.95 ou [economie@ans-commune.be](mailto:economie@ans-commune.be)

## Bulletin d'inscription Concours d'Affiches

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : ..... Mail : .....

Tel : ..... Mail : .....

Numéro d'inscription (interne : .....)



**ANS**  
**JOURNÉE**  
**SANS**  
**VOITURE**

Dim. 20 septembre 2015

